

**Point 11 : Mesures économiques d'urgence liées au 2ème confinement**

**Intervention : Éric COUVEZ (Saint-Herblain)**

Madame la présidente, chers collègues,

La crise que nous traversons est sanitaire, économique et sociale. Pour nous, le plus important est et sera toujours de préserver et sauver les vies humaines. C'est pourquoi, combattre la propagation du virus, vacciner en toute sécurité sanitaire la population et trouver un traitement efficace contre la covid-19 doivent être une priorité nationale. Je voudrais d'ailleurs renouveler nos remerciements aux personnels de santé, aux personnels des hôpitaux et des EPHAD, aux pompiers et aux ambulanciers, épuisés par la 1ère vague et qui une nouvelle fois sont en première ligne, parfois au péril de leurs vies. Leur métier difficile et risqué mériterait plus de reconnaissance de la part du gouvernement et si le plan segur permet quelques « mieux » en la matière, il est encore loin de répondre à leurs attentes, en termes de conditions de travail, en termes de moyens humains et matériels, en termes de salaires.

Le 2ème confinement débuté au 1er novembre était une nécessité pour contenir la pandémie. Même si les mesures de confinement sont plus légères qu'au printemps et que l'impact économique est moins fort qu'en début d'année, certains secteurs comme la restauration, le commerce de proximité dit « non essentiel », l'événementiel et la culture en sont exsangues. A propos du monde de la culture et du spectacle vivant, je m'interroge pour savoir s'il y a une ministre de la culture pour les protéger et défendre leurs justes revendications ?

J'en reviens au sujet qui nous occupe. Beaucoup de commerces ont ré ouverts leurs portes au 28 novembre mais sans compensations plus importantes de l'Etat vis-à-vis du Chiffres d'affaire perdu, ces commerces ne pourront honorer le restant à charge (activité partielle) des salaires, les factures aux fournisseurs, le paiement des cotisations sociales indispensables au financement de la sécurité sociale.

Aussi, les mesures de notre métropole pour compléter les aides financières insuffisantes de l'Etat, vont permettre d'amortir le choc de nombreuses entreprises déjà en difficultés. Aides aux loyers commerciaux, exonérations de droits d'occupation de l'espace public, report du paiement de la taxe de séjour, voilà des mesures concrètes qui ne sont pas de la poudre de perlimpinpin, contrairement aux aides publiques de l'Etat vers des grandes entreprises rentables dans l'espoir d'hypothétiques investissements sur le territoire national.

Toutes les mesures d'urgence de Nantes métropole sont nécessaires mais ont un coût. Un coût que l'Etat doit prendre en compte et compenser. C'est tout le sens du vœu que nous avons adopté tout à l'heure.

Pour terminer, permettez-moi de nous projeter en 2021 et de parler relance économique. Pour sortir de ce marasme, et nous en sortirons, nous devons repenser nos modèles économiques et sociaux au niveau national, européen et mondial, à l'aune des leçons que nous devons tirer de cette terrible crise sanitaire. La santé, la vie humaine sont plus importantes que le profit des grands actionnaires et des plus riches à qui d'ailleurs, le gouvernement ne demande aucun effort. C'est indécent au regard de la crise sociale qui s'amplifie, des plans de licenciements qui tombent en cascade, des files d'attentes aux portes des associations caritatives.

Les collectivités locales auront un rôle important à jouer pour relancer l'activité économique, en amplifiant les investissements utiles ; en encourageant le développement économique respectueux des populations, des salariés et de la nature ; en soutenant l'innovation et la recherche pour un développement industriel tourné vers l'avenir, vers les nouveaux matériaux, les énergies renouvelables ou la consommation responsable.

Les élus communistes seront attentifs et déterminés à sortir par le haut de cette crise, ils seront aussi vigilants à ce que les efforts fiscaux ne soient pas uniquement supportés par le monde du travail.

Je vous remercie de votre attention.